

Les deux délégations ont exprimé la satisfaction qu'elles éprouvaient à constater l'observance par tous les pays, qu'ils en scient ou non signataires, du traité mettant fin aux expériences nucléaires, et le vif espoir qu'elles entretenaient que cette observance puisse continuer.

Le Comité s'est trouvé d'accord pour considérer qu'en vue de la grande influence qu'exerce sur la paix mondiale le déroulement des situations internationales, notamment en Asie, le Canada et le Japon, en tant que pays voisins reliés par l'Océan Pacifique devraient, dans l'intérêt de l'équilibre et du développement des régions asiatique et pacifique, continuer de maintenir une collaboration et un contact étroits.

Après avoir procédé à un échange de vues sur les situations économiques actuelles et futures tant au Japon qu'au Canada, les deux délégations ont discuté de leurs relations commerciales individuelles avec d'autres pays et en particulier de l'état des négociations multilatérales commerciales et tarifaires mises en train par la réunion ministérielle qui eut lieu au mois de mai à Genève sous l'égide du GATT. Elles relevèrent particulièrement l'importance que revêt la conclusion heureuse de ces négociations qui cherchent à obtenir une libéralisation notable du commerce mondial dans les produits industriels aussi bien qu'agricoles, et qui doivent porter sur les obstacles au commerce de nature tarifaire aussi bien que non-tarifaire. Le Japon et le Canada sont décidés tous deux à apporter leur pleine contribution à la réalisation des buts importants de ces négociations. Il fut convenu qu'à cette fin une collaboration étroite serait maintenue entre leurs délégations.